



ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE
DES STUPÉFIANTS

2006

DOSSIER DE PRESSE

Rapport annuel



EMBARGO

Respectez la date de publication:

jeudi 1^{er} mars 2007

00:01 heure (GMT)

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cela fait de nombreuses générations que l'on tente de lutter contre les effets néfastes du trafic et de l'abus de drogues illicites et que des institutions sont mises sur pied aux niveaux national et international pour s'attaquer au problème. Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la réduction du trafic et de l'abus, mais il reste encore beaucoup à faire.

De nombreux pays sont actuellement ciblés par les trafiquants, ce qui donne lieu à des envois en grandes quantités de stupéfiants, de substances psychotropes et de précurseurs chimiques illicites. L'augmentation des saisies de cocaïne et d'héroïne faisant l'objet de trafic illicite laisse supposer qu'il existe des groupes criminels très organisés qu'il faut arrêter et empêcher de faire circuler impunément des drogues de par le monde. Les saisies font également apparaître la nécessité d'améliorer la répression et l'échange d'informations.

Si le phénomène du marché non réglementé n'est pas nouveau, l'Organe est particulièrement troublé par le fait que, ces dernières années, des substances placées sous contrôle international ont été mises sur ce marché en quantités de plus en plus importantes et de plus en plus variées. En outre, les trafiquants se tournent vers de nouvelles méthodes de trafic et de détournement de ces substances, notamment la distribution transnationale de médicaments contrefaits et l'utilisation d'Internet et des services postaux et de messagerie.

L'activité du marché non réglementé expose les patients à des risques sanitaires graves, en offrant des médicaments souvent accompagnés d'informations insuffisantes, peu sûrs, inefficaces ou de mauvaise qualité. En outre, les progrès réalisés ces dernières années en matière de contrôle international des drogues pourraient être gravement compromis si ce phénomène alarmant n'est pas maîtrisé. Il faut d'urgence en cerner les causes profondes et prendre des mesures correctives.

Alors que les progrès technologiques sont mis au service d'objectifs peu avouables, les personnes chargées de la détection, de la répression et de la réglementation en matière de drogues ont besoin d'être mieux formées et équipées. Il nous faut mettre nos compétences au service du bien de tous en coopérant et en collaborant mieux, tout en préservant nos mandats. Il faudrait en outre renforcer l'échange d'informations entre États pour aider à intercepter les drogues faisant l'objet d'un trafic illicite.

Les gouvernements devraient aussi être conscients de l'importance du rôle des activités de réduction de la demande de drogue dans la lutte contre le problème de la drogue. Ils devraient adopter des programmes de réduction de la demande, notamment de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale, qui soient efficaces, accessibles, d'un coût abordable et durables.

Pour assurer à terme le succès de la lutte menée contre le problème mondial de la drogue, il faut non seulement une législation adaptée qui soit effectivement appliquée, mais aussi des programmes de réduction de la demande bien conçus et exécutés par un personnel dûment motivé, ce dernier ayant un rôle considérable à jouer dans l'aboutissement de nos efforts. Il faut désigner avec circonspection les hommes et les femmes chargés de diriger nos organes de contrôle.

Au niveau international, les organisations qui ont pour mandat le contrôle international des drogues devraient collaborer plus étroitement. Le temps de l'isolement est révolu. En dernière analyse, pour résoudre le problème mondial de la drogue, il faut pouvoir compter sur l'engagement de tous:





Pour information — document sans caractère officiel

EMBARGO:

**jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

les enfants, les parents, la société civile et les gouvernements. Joignons nos forces pour débarrasser la planète du problème de la drogue: c'est là une superbe occasion de faire changer la vie des gens dans le monde. Ne la laissons pas passer.

Le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Philip O. Emafo



L'OICS PRÉVIENT QUE LES MÉDICAMENTS CONTREFAITS INONDENT LES MARCHÉS

Des mesures doivent être prises pour contenir le marché non réglementé, prévient l'Organe dans son Rapport annuel

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a attiré aujourd'hui l'attention sur le fait que l'afflux de médicaments contrefaits actuellement disponibles dans de nombreux pays pourrait avoir des conséquences fatales pour les consommateurs. Dans son Rapport annuel publié aujourd'hui, 1^{er} mars 2007, il a aussi appelé les États membres à assurer le respect de la législation pour faire en sorte qu'il ne soit pas illégalement fabriqué de stupéfiants ni de substances psychotropes ou qu'il n'en soit pas détourné des circuits de fabrication et de distribution licites vers le marché non réglementé.

Le danger que représente le marché non réglementé est le thème du premier chapitre du Rapport annuel. L'Organe demande qu'il soit traité en priorité. L'existence de ce marché fait que des médicaments de mauvaise qualité, voire mortels, sont vendus à des consommateurs innocents. Il est souvent approvisionné avec des drogues volées et détournées, des produits pharmaceutiques de fabrication illícite ou vendus illégalement sur Internet et distribués au moyen des services postaux et de messagerie.

Outre les consommateurs qui se tournent vers le marché non réglementé pour acheter des produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle parce qu'ils ont un accès limité aux services de soins de santé ou parce que les prix de ces produits y sont plus abordables, ceux qui dépendent ou abusent de ces médicaments passent aussi par ce marché pour les obtenir sans ordonnance.

“Non seulement l'existence d'un marché non réglementé, la vente de médicaments détournés et contrefaits et l'achat sans ordonnance de produits contenant des substances placées sous contrôle sont contraires aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, mais il importe aussi que les consommateurs prennent conscience du fait que les médicaments qu'ils croient acheter à prix réduit sur un marché non réglementé peuvent être mortels lorsqu'il ne s'agit pas de produits authentiques ou lorsqu'ils sont consommés sans avis médical. Au lieu de guérir, ils peuvent tuer,” a déclaré le Président de l'OICS, M. Philip O. Emafo.

Le danger est réel et de taille. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 25 à 50 % des médicaments consommés dans les pays en développement sont des contrefaçons. Le problème est amplifié par le fait que ces derniers sont faciles à fabriquer — leur emballage et leur étiquetage peuvent être semblables à ceux des produits authentiques. Cette situation a eu des conséquences graves, voire fatales, sur la santé de consommateurs innocents; en Afrique, par exemple, l'utilisation de vaccins de contrefaçon en 1995 s'est soldée par plus de 2 500 décès. On peut se procurer facilement des stupéfiants, des benzodiazépines, des amphétamines et d'autres substances placées sous contrôle international sur les marchés parallèles de plusieurs pays en développement. Dans les pays développés, ces substances sont vendues par l'intermédiaire de cyberpharmacies illégales, sans les ordonnances requises.

“Le problème des médicaments de contrefaçon et de l'abus de produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle achetés sans ordonnance n'est pas nouveau. Cependant, l'expansion rapide du marché non réglementé a considérablement aggravé la situation”, a affirmé M. Emafo.



Pour information — document sans caractère officiel

EMBARGO:

**jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

Le marché non réglementé se présente sous deux formes principales: celle où des personnes et/ou entités non titulaires d'une licence font commerce illégal de produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle — par exemple lorsqu'un vendeur à la sauvette propose des substances placées sous contrôle telles que les stupéfiants, les stimulants ou les sédatifs, sur un marché de village; et celle où des personnes et/ou entités titulaires d'une licence contreviennent à la loi et vendent des substances placées sous contrôle — par exemple lorsqu'un pharmacien vend ces substances sans exiger d'ordonnance.

L'Organe a exhorté les États membres à assurer le respect de la législation existante pour écarter cette menace ainsi qu'à prendre des mesures appropriées pour accroître l'offre de médicaments par des voies légitimes, en particulier dans les régions où l'accès à ces derniers est limité.



FAITS MARQUANTS PAR RÉGION

Afrique

Le trafic à grande échelle de cocaïne sur le continent est une évolution particulièrement préoccupante. Tant le nombre de passeurs appréhendés que le volume des saisies ont sensiblement augmenté. Mettant à profit les faibles capacités locales d'interception, les réseaux de trafiquants de drogues utilisent la région comme zone de transit pour passer clandestinement de la cocaïne d'Amérique du Sud à travers l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe. En outre, de l'héroïne provenant d'Asie de l'Ouest et du Sud-Est est introduite clandestinement en Afrique de l'Est avant d'être expédiée vers les marchés illicites d'Europe et, dans une moindre mesure, d'Amérique du Nord.

La culture et la production de cannabis, qui reste la principale drogue dont il est fait abus en Afrique, progressent malgré une réduction marquée ces dernières années de la production au Maroc (le plus gros producteur mondial de résine de cannabis), et malgré les efforts massifs d'éradication entrepris par les autorités.

La part de l'Afrique dans le trafic mondial de cannabis a sans cesse augmenté, ce que confirment les diverses saisies de plusieurs tonnes d'herbe et de résine de cannabis qui y ont été effectuées au cours de l'année écoulée. De nombreux pays africains éprouvent de grandes difficultés à traiter et à réadapter dans de bonnes conditions les personnes qui abusent de cannabis, les services de santé manquant souvent des ressources nécessaires.

Conséquence du trafic de transit de l'héroïne en Afrique de l'Est, l'abus de cette drogue y pose désormais un problème. En outre, de l'héroïne est maintenant également passée en contrebande dans cette sous-région par des groupes d'Afrique de l'Ouest et échangée contre de la cocaïne qui est introduite clandestinement en Asie du Sud, où l'abus de cette substance semble s'être répandu. Sur le continent, le trafic de cocaïne est alimenté par la hausse de la demande et l'abus de cette substance en Europe.

Le mésusage et l'abus de préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle touchent toutes les couches de la société.

Les efforts déployés par les gouvernements des pays africains pour faire face à ces problèmes pâtissent de l'absence de mécanismes appropriés en matière de contrôle des drogues, ainsi que de ressources humaines qualifiées. Si le problème que pose le trafic de drogues sur le continent n'est pas maîtrisé, il est à craindre qu'il avive les tensions d'ordre social, économique et politique qui existent déjà.

Amériques

Amérique centrale et Caraïbes

Cette région reste une zone de transbordement importante pour la cocaïne d'Amérique du Sud à destination de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Quelque 90 % de la cocaïne qui entre chaque année en Amérique du Nord passe d'abord par l'Amérique centrale, et la région des Caraïbes est située le long d'un des principaux itinéraires de trafic de cocaïne vers l'Europe. Les principaux itinéraires de contrebande sont le couloir maritime de l'océan Pacifique et la mer des Antilles.

Les carences institutionnelles et la corruption sapent sérieusement les efforts entrepris par les gouvernements pour lutter contre le fléau de la drogue. Les liens entre le trafic de drogues au niveau local et la criminalité organisée perpétrée par des gangs de jeunes ou "maras" dans plusieurs pays de la région, notamment en El Salvador, au Guatemala et au Honduras, demeurent un problème. La contrebande d'armes et de munitions en échange de drogues continue à être observée dans la région, comme au Honduras et au Panama.

Le trafic de précurseurs de stimulants de type amphétamine augmente. Il est arrivé que de grandes quantités de préparations pharmaceutiques contenant des précurseurs placés sous contrôle, tels que l'éphédrine et la pseudoéphédrine,

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

soient importées légalement dans la région puis introduites en contrebande en Amérique du Sud et en Amérique du Nord où elles ont servi à la fabrication illicite de drogues.

L'utilisation de passeurs de fonds et de services de transfert d'argent pour le paiement d'envois illégaux de drogues est également en augmentation. Des passeurs de fonds ont été arrêtés à Antigua-et-Barbuda, en El Salvador et au Honduras.

Amérique du Nord

Aux États-Unis d'Amérique, selon l'étude annuelle intitulée "*Monitoring the future Study*", la proportion d'élèves du secondaire faisant usage de drogues illicites a baissé quatre années de suite. De ce fait, le taux annuel de prévalence pour différentes drogues est aujourd'hui de 10 à 30 % inférieur à ce qu'il était il y a dix ans. Le pourcentage d'élèves du secondaire qui ont déclaré avoir consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie a sensiblement baissé; de même, l'usage au cours de la vie d'autres drogues telles que la méthamphétamine, la MDMA, la cocaïne et l'héroïne a également diminué. Il semble que ces baisses soient en grande partie liées à une hausse du pourcentage d'adolescents qui considèrent l'abus de ces drogues comme une activité à haut risque.

Cependant, l'abus élevé et croissant de médicaments délivrés sur ordonnance tant par les adolescents que par les adultes est un sujet de vive préoccupation. Par suite de l'augmentation progressive de l'abus de sédatifs (y compris les barbituriques), de tranquillisants et de stupéfiants autres que l'héroïne par la population générale, les médicaments délivrés sur ordonnance sont en passe de devenir la classe de drogues, après le cannabis, dont l'abus est le plus répandu. L'abus de médicaments délivrés sur ordonnance, tels que le fentanyl, l'oxycodone et l'hydrocodone, s'est soldé par une hausse du nombre de décès. L'Organe s'inquiète particulièrement de l'accroissement notable de l'abus de fentanyl, opioïde de synthèse quatre-vingt fois plus puissant que l'héroïne, qui est non seulement détourné des circuits de distribution licites mais aussi fabriqué illicitement dans des laboratoires clandestins.

L'abus accru de médicaments délivrés sur ordonnance est également lié à l'utilisation croissante d'Internet comme marché mondial de médicaments. Les pharmacies opérant illégalement sur Internet continuent de proliférer, malgré les opérations de détection et de répression menées sur le plan international.

L'abus de méthamphétamine est devenu un sujet de préoccupation majeur du point de vue de la santé publique, de la détection et de la répression ainsi que de la politique, et constitue la menace qui grandit le plus vite dans le domaine des drogues: 58 % des comtés aux États-Unis le considèrent comme le plus gros problème de drogues auquel ils doivent faire face. Alors que les services de détection et de répression des États-Unis ont réussi à fermer des laboratoires illicites de méthamphétamine, les fabricants illicites locaux de méthamphétamine ont été en grande partie remplacés par des organisations transnationales de trafiquants de drogues basées au Canada et au Mexique.

La fabrication à grande échelle de méthamphétamine dans des laboratoires clandestins, en particulier dans les régions de l'ouest et du nord-ouest du Mexique, assure aujourd'hui l'approvisionnement continu du marché des États-Unis, comme le confirme l'accroissement des quantités de méthamphétamine saisies à la frontière entre le Mexique et les États-Unis (2 tonnes en 2004).

L'abus de cannabis augmente au Canada, où le taux annuel de prévalence chez les personnes âgées de 15 ans et plus est passé de 6,5 % en 1989 à 14,1 % en 2004. La culture illicite de plantes de cannabis est devenue une industrie illégale florissante au Canada, et englobe à la fois la culture de pleine terre et des techniques plus sophistiquées de culture en intérieur utilisées pour produire du cannabis à teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC). Le plus grand producteur de cannabis de la région est toutefois le Mexique. Les organisations mexicaines de trafiquants de drogues ont étendu leurs activités dans le domaine de la culture de plantes de cannabis sur des terrains publics et privés aux États-Unis et emploient des techniques plus sophistiquées pour produire du cannabis à teneur plus élevée en THC.



Pour information — document sans caractère officiel

EMBARGO:
jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)

L'action des groupes criminels organisés a eu pour conséquence que le Canada est utilisé comme source de cannabis, de méthamphétamine et de MDMA destinés à l'abus interne et au marché illicite du pays ou des États-Unis. Au Canada, l'importance des exportations illicites de méthamphétamine à destination des États-Unis a diminué par suite de l'amélioration, en 2003, du contrôle auquel les précurseurs sont soumis, ce qui a rendu les procédures d'attribution de licences d'importation et d'exportation plus rigoureuses. Le Mexique et les États-Unis ont aussi déployé des efforts considérables sur le plan législatif pour lutter contre la montée des méthamphétamines dans la région. Les États-Unis ont promulgué une nouvelle législation (le *Patriot Act*), qui limite la vente de médicaments contenant de la pseudoéphédrine ou de l'éphédrine. Le Mexique a également limité les importations de ces deux substances.

La scène rave continue d'abuser de façon considérable de MDMA, de MDA et d'acide *gamma*-hydroxybutyrique (GHB), qui s'est étendu à des groupes d'utilisateurs bien plus vastes, notamment les jeunes fréquentant des clubs, des soirées privées, des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur ou des universités.

Les organisations de trafiquants de drogues et les groupes criminels mexicains contrôlent en grande partie la vente en gros de drogues aux États-Unis, en particulier le trafic de cocaïne, de cannabis, de méthamphétamine et d'héroïne. Elles tentent actuellement d'étendre la mainmise sur le trafic de drogues à des zones qui se trouvaient auparavant sous l'influence de groupes criminels colombiens, dominicains ou autres.

Amérique du Sud

La superficie totale des cultures de cocaïer dans la sous-région andine a légèrement augmenté en 2005, représentant toutefois une baisse de 28 % par rapport à l'an 2000. De légères réductions des superficies cultivées en Bolivie et au Pérou ont été contrebalancées par une augmentation en Colombie, malgré l'intensification des actions d'éradication. La capacité des cultivateurs à déplacer leurs activités d'un endroit à l'autre a eu des répercussions défavorables sur les résultats des efforts d'éradication déployés par le Gouvernement colombien. La fabrication potentielle de cocaïne dans la sous-région andine a diminué de 3 %. La cocaïne continue d'atteindre les principaux marchés des États-Unis et d'Europe par les grands itinéraires de trafic d'Amérique centrale et des Caraïbes, ainsi que par l'Afrique.

L'Organe note avec préoccupation que le Gouvernement bolivien envisage d'adopter une nouvelle politique de contrôle des drogues en vue d'utiliser la feuille de coca pour toute une série de produits, ce qui pourrait être contraire aux conventions.

Au Pérou, les cultivateurs de cocaïer font pression sur le nouveau Gouvernement pour faire cesser l'arrachage manuel du cocaïer. En Argentine, selon la législation actuelle, la détention d'infusion de coca ou de feuille de coca à l'état naturel pour la mastication n'est pas considérée comme de la détention ou de l'usage personnel de stupéfiants. En outre, l'Organe craint que ces mesures ne créent un précédent et ne soient mal interprétées par le public. Il rappelle aux gouvernements qu'il appartient aux États parties aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues de veiller au respect des dispositions concernant la culture du cocaïer et la détention et l'utilisation des feuilles de coca auxquelles ils ont adhéré, et il est prêt à les aider à s'acquitter de cette responsabilité.

La mise en œuvre de mesures visant à lutter contre le trafic de drogues, à réduire les cultures illicites, à prévenir et combattre la corruption liée au trafic de drogues et à extraditer les trafiquants s'est heurtée à la résistance de groupes violents dans certains pays d'Amérique du Sud. L'Organe prie instamment tous les gouvernements de ne pas relâcher leurs efforts et d'appliquer leurs politiques en matière de contrôle des drogues malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans ce domaine.

D'importantes quantités de précurseurs chimiques nécessaires à la fabrication illicite de drogues continuent d'être saisies dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, ce qui indique l'existence d'une offre suffisante à des fins illicites. Les mesures visant à lutter contre la contrebande, y compris celles appliquées pour contrôler les circuits de distribution intérieure et pour enquêter sur les détournements de précurseurs chimiques,

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

doivent être encore renforcées. Des préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants et des substances psychotropes sont par ailleurs introduites en contrebande dans les pays d'Amérique du Sud et vendues sans ordonnance dans des points de vente non autorisés.

Le cannabis est considéré comme la drogue dont il est fait le plus communément abus en Amérique du Sud, bien que les données recueillies de 2001 à 2005 montrent d'importantes différences dans la prévalence annuelle de l'abus par la population générale de la région. L'abus de cocaïne continue d'être à l'origine du gros de la demande de traitement de la toxicomanie en Amérique du Sud, bien que sa part ait diminué depuis la fin des années 90. Plusieurs pays de la région ont mené des activités visant particulièrement à établir des normes minimales pour le traitement et la réadaptation des toxicomanes et à évaluer l'efficacité des programmes de traitement et de prévention existants, et ont réalisé des études sur la prévalence de l'abus de drogues.

Asie

Asie de l'Est et du Sud-Est

La culture illicite du pavot à opium a continué de reculer dans presque tous les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, en particulier au Myanmar, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam.

On a continué à signaler des saisies d'opium dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. En 2005, les agents des services de détection et de répression chinois ont saisi au total 2,3 tonnes d'opium. Les agents vietnamiens ont également fait état de saisies d'opium. En outre, les saisies de cocaïne ont augmenté dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong (Chine).

Les trafiquants tentent d'organiser la vente illicite de drogues par le biais d'Internet et des téléphones portables. Par ailleurs, les tentatives d'introduction de drogues illicites au Japon par le réseau postal se sont multipliées.

L'abus de stimulants de type amphétamine (STA) constitue désormais en République démocratique populaire lao un problème sérieux qui gagne rapidement de l'ampleur. La méthamphétamine — drogue de prédilection des toxicomanes au Japon — y est à l'origine de 83,5 % des arrestations pour infractions liées à la drogue. Elle reste également la drogue de prédilection des toxicomanes aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande. L'abus de méthamphétamine est aussi très répandu au Brunéi Darussalam, en Indonésie, au Myanmar et à Singapour. En Malaisie, cette substance gagne rapidement en popularité: la proportion de personnes en consommant dans ce pays a plus que doublé entre 2004 (7 %) et 2005 (15 %). En Chine, les toxicomanes en consomment également de plus en plus.

Bien que l'épidémie de VIH reste concentrée dans les groupes à risques en Asie de l'Est et du Sud-Est, l'infection à VIH continue de poser un grave problème dans les pays de la région où l'héroïne est la drogue de prédilection des usagers de drogues par injection.

Asie du Sud

Le trafic d'héroïne depuis l'Asie occidentale demeure un problème. Bien que les organisations de trafiquants utilisent l'Asie du Sud principalement comme zone de transit du trafic de l'héroïne vers les marchés d'autres régions, ce trafic stimule aussi le marché illicite de cette région et y entraîne une augmentation de l'abus.

Les comportements à risque liés à l'usage de drogues par injection restent l'un des principaux facteurs de la propagation du VIH/sida dans la région. Bien que cela soit surtout vrai en Inde et au Népal, le Bangladesh pourrait également connaître une épidémie de VIH/sida hors du sous-groupe des usagers de drogues par injection, et c'est pourquoi les gouvernements des pays de la région doivent rester vigilants.

D'après les informations disponibles, il semble que l'abus et le trafic de cocaïne affichent une tendance à la hausse en Asie du Sud. En Inde en particulier, les saisies de cocaïne ont augmenté et des signes indiquent que



Pour information — document sans caractère officiel

EMBARGO:

jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)

la consommation de cette drogue est en hausse, en particulier parmi la population devenue récemment aisée. Le cannabis est aussi cultivé illicitement dans plusieurs pays d'Asie du Sud où il fait l'objet d'un large abus.

De vieux problèmes liés au contrôle licite des préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle expliquent que l'usage abusif de ces préparations soit largement répandu dans toutes les couches de la société, en particulier au Bangladesh, en Inde et au Népal. En Inde, parmi les principales drogues qui posent problème, il y a les sirops antitussifs à forte teneur en codéine et la buprénorphine, qui est la drogue la plus fréquemment consommée par injection dans la plupart des régions. Des préparations pharmaceutiques continuent d'être détournées des circuits de distribution internes et revendues sans ordonnance dans des pharmacies et d'autres points de vente au détail de la région.

Asie occidentale

En Afghanistan, la culture illicite du pavot à opium a augmenté de 59 % en 2006 et la production a augmenté de près de 50 % pour atteindre le niveau record de 6 100 tonnes. On estime que les opiacés afghans sont acheminés principalement via l'Iran, le Pakistan et les pays d'Asie centrale. Étant donné que la production de pavot à opium reste très importante en Afghanistan, ces pays doivent faire face à toutes sortes de problèmes liés au trafic de drogues à grande échelle: criminalité organisée, corruption, demande illicite relativement forte d'opiacés, notamment. Ainsi, l'Iran présente le taux d'abus d'opiacés le plus élevé au monde.

La culture illicite du pavot à opium est en hausse au Pakistan. On a vu apparaître une nouvelle tendance avec l'acheminement clandestin d'héroïne depuis le Pakistan jusqu'en Chine où, selon certaines sources, la substance alimente non seulement le marché interne, mais est aussi introduite clandestinement en Europe via la Région administrative spéciale de Hong Kong.

De plus, l'abus de stimulants de type amphétamine (STA) est de plus en plus répandu dans différents pays d'Asie occidentale, dont l'Iran, la Turquie et plusieurs pays de la péninsule arabique.

Bien que les saisies de drogues en Asie centrale aient sensiblement diminué en 2005, il ne semble pas y avoir eu de réduction de la quantité de drogues passées en contrebande dans la région. En 2006, la production d'opium a augmenté dans le nord-est de l'Afghanistan, entraînant une augmentation du trafic de drogues par l'Asie centrale. L'abus de drogues en Asie centrale a continué de progresser, et une augmentation de l'abus de drogues par injection a contribué à la propagation du VIH/sida.

L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, qui sont situés dans la partie méridionale du Caucase, sont limitrophes de l'Iran, de la Fédération de Russie et de la Turquie et bordent la mer Noire et la mer Caspienne, connaissent également une augmentation du trafic et de l'abus de drogues.

Europe

Le cannabis reste la drogue dont l'abus est le plus courant en Europe. Selon les estimations de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), environ 6 % de la population adulte dans les États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse a consommé une fois dans sa vie du cannabis. Le taux de prévalence parmi les jeunes adultes (entre 15 et 34 ans) se maintient à un niveau élevé en Europe.

Certains pays ont adopté de nouvelles lois, l'objectif étant de repérer et de lever les obstacles réglementaires à l'utilisation de stupéfiants et de substances psychotropes pour le traitement de la douleur. D'autres pays européens ont modifié leurs lois relatives aux sanctions appliquées à la détention et au trafic de drogues. Selon l'OEDT, l'Europe tend dans l'ensemble à réduire les sanctions pénales pour l'usage personnel en faveur de sanctions administratives et, parallèlement, à augmenter les peines privatives de liberté pour les infractions liées au trafic de drogues.

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

L'Organe note avec préoccupation qu'en dépit du dialogue régulier qu'il mène avec les gouvernements concernés des salles de consommation de drogues, y compris par injection, continuent d'être utilisées dans un certain nombre de pays européens, en violation des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Il encourage les gouvernements à veiller à ce que des mesures efficaces soient prises pour lutter contre l'abus de drogues et la propagation du VIH/sida, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux relatifs aux drogues. L'Organe appelle les gouvernements concernés à poursuivre leurs efforts pour veiller à mettre à la disposition des personnes qui en ont besoin des services adaptés en matière de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale, conformément aux dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, au lieu de continuer à entretenir des salles.

L'Europe est devenue le deuxième marché illicite de cocaïne dans le monde. La quantité totale de cocaïne saisie en Europe et le nombre d'usagers de cette drogue ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les cocaïnomanes représentent environ 10 % des toxicomanes admis à suivre un traitement dans l'Union européenne. L'Espagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont les pays d'Europe où le taux de prévalence de l'abus de cocaïne est le plus élevé.

L'Europe reste l'un des principaux marchés illicites de stimulants, seul le cannabis étant plus consommé que la MDMA (ecstasy). Les Pays-Bas y demeurent la principale source d'approvisionnement devant la Pologne, la Belgique, la Lituanie et l'Estonie. La fabrication illicite d'amphétamines continue de s'étendre partout en Europe.

En Estonie, en Lettonie, en République tchèque et en Slovaquie, les autorités font toujours état d'abus de méthamphétamine. La fabrication illicite de cette substance semble avoir lieu à petite échelle, mais elle est en progression, les principaux pays d'approvisionnement étant la Lituanie, Moldova, la République tchèque et la Slovaquie.

L'abus d'héroïne est pour l'essentiel resté stable, et même a diminué en Europe occidentale et centrale, tandis que l'abus d'opiacés a augmenté en Europe orientale, en particulier dans les pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) et les pays d'Europe du Sud-Est situés le long de la route des Balkans. Plusieurs pays d'Europe orientale font aussi état de l'augmentation de l'abus et du trafic de fentanyl et de 3-méthylfentanyl fabriqués illicitement, qui sont beaucoup plus puissants que l'héroïne.

Océanie

L'abus de cannabis s'est poursuivi dans de nombreux pays d'Océanie, constituant la drogue de prédilection des toxicomanes en Australie, aux Îles Salomon, en Micronésie (États fédérés de), en Nouvelle-Zélande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu. Toutefois, une enquête menée par le Département australien de la santé et des personnes âgées a révélé que le nombre d'élèves du secondaire faisant abus de cannabis baissait. En 2005, 18 % de ces élèves ont consommé du cannabis, contre 35 % selon une enquête analogue menée en 1996. La Micronésie (États fédérés de) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont les taux de prévalence d'abus de cannabis les plus élevés de la région. La majeure partie du cannabis consommé en Australie continue d'être produite dans le pays.

La fabrication illicite de méthamphétamine reste un problème en Australie. La plupart de la pseudoéphédrine utilisée dans la fabrication illicite de méthamphétamine est extraite de préparations pharmaceutiques disponibles dans le commerce. L'abus de méthamphétamine (y compris fumée) parmi les jeunes toxicomanes est en augmentation dans le pays. Selon certaines indications, l'Océanie serait en train de devenir une zone de transit importante et une zone de consommation potentielle pour la méthamphétamine.

Certains faits indiquent que la MDMA a été fabriquée illicitement à grande échelle en Australie, notamment au cours du dernier trimestre de 2005. L'Océanie continue à être utilisée comme importante zone de transbordement de drogues illicites.

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:**
jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)

L'ABUS DE MÉDICAMENTS DÉLIVRÉS SUR ORDONNANCE VA DÉPASSER LA CONSOMMATION DE DROGUES ILLICITES, INDIQUE L'OICS

L'Organe met en garde contre l'augmentation des décès par surdose de médicaments délivrés sur ordonnance

Il faut s'attendre que l'abus et le trafic de médicaments sur ordonnance dépassent l'abus de drogues illicites, affirme l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son Rapport annuel publié aujourd'hui, 1^{er} mars 2007. Il ajoute que les médicaments contenant des stupéfiants et/ou des substances psychotropes sont même consommés, dans bien des cas, non comme un substitut mais comme une drogue de prédilection. Ces médicaments ont des effets analogues à ceux de drogues illicites lorsqu'ils sont consommés en quantités abusives et sans surveillance médicale. L'euphorie qu'ils procurent est comparable à celle de presque toutes les substances fabriquées illicitement.

L'Organe affirme que, dans certaines régions du monde, l'abus de médicaments délivrés sur ordonnance a déjà dépassé celui de drogues illicites traditionnelles comme l'héroïne et la cocaïne. Aux États-Unis, par exemple, l'abus de ces médicaments, notamment les analgésiques, les stimulants, les sédatifs et les tranquillisants, a été plus important que l'abus de presque toutes les drogues illicites à l'exception du cannabis, devançant par exemple la MDMA (ecstasy), la cocaïne, la méthamphétamine et l'héroïne. Le nombre d'Américains qui abusent de médicaments délivrés sur ordonnance a quasiment doublé entre 1992 et 2003, passant de 7,8 à 15,1 millions. L'abus de l'analgésique oxycodone (OxyContin®) a augmenté de près de 40 % entre 2002 et 2005, et a atteint un taux annuel de prévalence de 5,5 % chez les élèves en dernière année de l'enseignement secondaire. L'hydrocodone (Vicodin®) fait aussi l'objet d'un large abus, le taux de prévalence chez les étudiants s'étant élevé à 7,4 % en 2005.

Certaines régions de l'Afrique, de l'Asie du Sud et de l'Europe doivent également faire face à ce problème. Au Nigéria, par exemple, la pentazocine — un analgésique — est la deuxième drogue la plus couramment injectée. La buprénorphine — analgésique prescrit dans le cadre de traitements de substitution — est la substance la plus fréquemment consommée par injection dans une majeure partie de l'Inde et fait l'objet de trafic et d'abus sous forme de comprimés en France et en Scandinavie. En France, entre 20 et 25 % de la buprénorphine (Subutex®) pourraient être détournés vers le marché illicite.

La demande de ces drogues est si élevée qu'elle a créé un nouveau problème: celui de la contrefaçon. De plus en plus souvent, on répond à la forte demande du sédatif flunitrazépam (Rohypnol®) sur les marchés illicites scandinaves avec des préparations contrefaites fabriquées illicitement. En outre, la demande d'OxyContin® sur le marché illicite d'Amérique du Nord a conduit à la distribution de produits contrefaits contenant du fentanyl fabriqué illicitement.

Conséquence très grave également: l'abus de médicaments délivrés sur ordonnance peut être mortel. En effet, le nombre de décès liés à l'abus de stupéfiants, y compris du fentanyl et de l'oxycodone, est en hausse en Amérique du Nord et en Europe.

“La plupart des pays n'ont aucun mécanisme pour recueillir systématiquement des données sur cet abus et n'ont pas conscience de l'ampleur du détournement et de l'abus de drogues”, a affirmé le Président de l'OICS, M. Emafo. “En outre, ce que les usagers ne savent pas, c'est que l'abus de médicaments sur ordonnance peut être plus dangereux que l'abus de drogues fabriquées illicitement.

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

Du fait de leur très grande puissance, certains stupéfiants de synthèse, disponibles sous forme de médicaments délivrés sur ordonnance, présentent même un risque de surdose plus élevé que l'abus de drogues illicites", a-t-il ajouté.

Ce risque est amplifié par la tendance des toxicomanes à créer leurs propres recettes; par exemple, suivant des instructions librement accessibles sur Internet, ils extraient les substances actives des préparations à dosage élevé et isolent les drogues des composants inactifs pour obtenir des préparations encore plus puissantes.

En outre, l'offre à grande échelle de préparations pharmaceutiques dans de nombreux pays permet aux toxicomanes de s'en procurer facilement. L'utilisation croissante d'Internet comme marché mondial de médicaments a également contribué à l'accroissement de l'abus de médicaments délivrés sur ordonnance.

“L'Organe invite tous les États membres à sensibiliser leurs services de détection et de répression à l'augmentation du trafic et de l'abus de produits pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle. Il recommande aussi que des informations adéquates soient communiquées à ces services, aux services de santé ainsi qu'au grand public sur les risques et les conséquences possibles de l'abus, de façon à donner une perception réaliste du danger”, déclare M. Emafo.

L'Organe demande aux gouvernements de recueillir systématiquement des données sur les saisies de produits pharmaceutiques et d'inclure l'abus de préparations pharmaceutiques dans les études visant à déterminer l'ampleur et les différents types d'abus de drogues.

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****jeudi 1^{er} mars 2007
00:01 heure (GMT)**

LES DROGUES ALIMENTENT LA FOLIE DE MAIGRIR, PRÉVIENT L'ORGANE

La tendance de l'abus d'anorexigènes pour maigrir est à la hausse et peut avoir des conséquences fatales pour les consommateurs, avertit l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son Rapport annuel publié aujourd'hui, 1^{er} mars 2007.

“L'année dernière, le monde a été témoin de la mort tragique d'une mannequin brésilienne, victime d'anorexie. Les anorexigènes, qui sont censés être prescrits et contrôlés par les médecins, servent aussi pour traiter l'obésité potentiellement mortelle ou le trouble déficitaire de l'attention. Cependant, au lieu de cela, ils sont actuellement utilisés sans discrimination pour nourrir l'obsession de l'amaigrissement qui touche certaines sociétés”, a indiqué le Président de l'OICS, M. Emafo, qui a ajouté qu’“une intervention efficace des autorités compétentes locales est indispensable si l'on veut que cette tendance soit inversée.”

Les anorexigènes sont des substances qui suppriment l'appétit ou la sensation de faim. Quatorze sont inscrites au Tableau IV de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes. Parmi elles, sont principalement fabriquées et consommées dans le monde: la phentermine (45 %), le fenproporex (23 %), l'amfépramone (18 %), le mazindol (9 %) et la phendimétrazine (4 %). Ces substances sont principalement prescrites comme anorexigènes contre l'obésité pour traiter la narcolepsie et le trouble déficitaire de l'attention. Elles peuvent être addictives et, du fait qu'elles stimulent le système nerveux central, leur usage indiscriminé peut avoir des effets nocifs graves. Une surdose aiguë peut être très dangereuse et provoquer états de panique, comportements agressifs et violents, hallucinations, dépression respiratoire, convulsions, coma, voire la mort. C'est pourquoi elles doivent être prescrites par un médecin ayant soigneusement pesé les risques et les bienfaits pour le patient.

Cinq pays et un territoire ont le taux d'usage par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV le plus élevé dans le monde, à savoir, dans l'ordre décroissant: le Brésil, l'Argentine, la République de Corée, les États-Unis d'Amérique, Singapour et la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine). À quelques exceptions près, si l'usage d'anorexigènes en Asie semble tendre à la baisse, il reste au niveau le plus élevé dans les Amériques. Au Brésil, la consommation par habitant d'anorexigènes est près de 40 % supérieure à celle des États-Unis. Ce taux élevé est alimenté par la fabrication locale: en 2005, 98,6 % du fenproporex et 89,5 % de l'amfépramone consommés dans le monde avaient été fabriqués au Brésil, et la quasi-totalité avait été consommée dans le pays. La production de ces substances y a également augmenté, le taux de rendement ayant grimpé de 20 % entre 2004 et 2005. En Argentine, si la consommation de pémoline a diminué grâce à de nouveaux contrôles plus stricts en matière de prescription et de délivrance, celle du mazindol a fortement augmenté et a atteint les niveaux records à l'échelle mondiale entre 2003 et 2005.

L'Organe a souligné que si les autorités gouvernementales compétentes appliquaient des mesures de contrôle plus strictes, la consommation diminuerait, comme on l'a vu au Chili, au Danemark et en France, où les autorités étaient parvenues à réduire considérablement la consommation de stimulants en tant qu'anorexigènes. Il recommande, entre autres, que les autorités envisagent la possibilité de durcir les mesures de contrôle relatives à la formulation et à la prescription/délivrance spéciales de préparations pharmaceutiques contenant ces substances. Par ailleurs, les professionnels de la santé peuvent jouer un rôle important à cet égard en assurant l'équilibre entre les risques et les bienfaits, et en veillant à ce que l'usage des stimulants inscrits au Tableau IV en tant qu'anorexigènes soit approprié et conforme à une bonne pratique médicale.



LA SITUATION EN MATIÈRE DE DROGUES SE DÉTÉRIORE RAPIDEMENT EN AFGHANISTAN, CONSTATE L'OICS

À moins que le Gouvernement afghan ne prenne rapidement des mesures pour s'attaquer au problème de la corruption, ses efforts en matière de contrôle des drogues seront compromis, ce qui freinera encore le progrès politique, la croissance économique et le développement social dans le pays, affirme l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son dernier Rapport annuel publié aujourd'hui, 1^{er} mars 2007, à Vienne. Selon l'OICS, les progrès réalisés pour éliminer la culture illicite du pavot à opium sont entravés par la corruption généralisée dans tout le pays.

L'Organe est vivement préoccupé par la détérioration de la situation relative au contrôle des drogues en Afghanistan. Il n'y a eu guère de progrès en la matière, notamment en ce qui concerne l'élimination de la culture illicite de pavot à opium et de la production de pavot.

L'Organe regrette que la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan n'ait pas été endiguée mais qu'elle ait au contraire atteint un niveau record en 2006. Un tiers de l'économie afghane est tributaire de l'opium, ce qui contribue à la corruption généralisée dans le pays. Il faut que le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, notamment des pays donateurs, s'attaque d'urgence à cette situation.

Le Rapport annuel souligne également qu'il est important de renforcer le contrôle des activités licites relatives aux stupéfiants, aux substances psychotropes et aux précurseurs en Afghanistan. L'absence de règles et de mécanismes adaptés en matière de contrôle des drogues a contribué à la prolifération de points de vente au détail qui ne sont soumis à aucune réglementation et qui vendent des substances placées sous contrôle, dont beaucoup ont été introduites clandestinement dans le pays. Le manque de preuves rapprochant les saisies d'anhydride acétique des détournements opérés à partir des circuits internationaux suscite des inquiétudes quant au contrôle qu'exercent les gouvernements pour prévenir les détournements de précurseurs à partir des circuits de distribution internes. L'Organe invite instamment les gouvernements à faire en sorte que la distribution et la consommation nationales d'anhydride acétique soient soumises à des contrôles adéquats. Il attend du Gouvernement afghan qu'il prenne les mesures nécessaires pour garantir le fonctionnement efficace du Comité de réglementation des médicaments récemment créé, conformément aux dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Outre la culture et la fabrication illicites, l'Afghanistan doit également faire face au problème de l'abus de drogues. Selon la première enquête nationale sur l'abus de drogues, le pays compterait environ 1 million de toxicomanes, dont 60 000 enfants âgés de moins de 15 ans.

Le Rapport engage à nouveau la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à continuer de soutenir le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à éliminer le problème de la drogue et à réaliser ainsi les objectifs énoncés dans la Stratégie nationale de lutte contre la drogue. Le Gouvernement, pour sa part, devrait redoubler d'efforts pour lever les obstacles à l'instauration de l'état de droit.

L'Organe a invoqué en 2000 l'article 14 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 à l'égard de l'Afghanistan, ce pays étant devenu de loin le plus grand producteur illicite d'opium à l'échelle mondiale et cette situation ayant gravement compromis les objectifs de la Convention. Depuis lors, il a suivi de près l'évolution de la situation en matière de contrôle des drogues dans le pays et a entretenu un dialogue continu avec le Gouvernement pour veiller à ce que des progrès soient réalisés à cet égard.



L'ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est un organe indépendant et quasi judiciaire chargé de suivre l'application des conventions internationales des Nations Unies relatives au contrôle des drogues. Établi en 1968 conformément à la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, il avait été précédé par d'autres organes créés par des traités antérieurs relatifs au contrôle des drogues dès l'époque de la Société des Nations.

Composition

L'Organe est indépendant des gouvernements ainsi que de l'Organisation des Nations Unies. Ses 13 membres, qui sont élus par le Conseil économique et social, siègent à titre personnel et non comme représentants d'un État. Trois membres ayant l'expérience de la médecine, de la pharmacologie ou de la pharmacie sont élus sur une liste d'experts désignés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et 10 membres sur une liste d'experts désignés par les pays.

L'Organe collabore avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux qui s'occupent du contrôle des drogues, dont la Commission des stupéfiants, l'OMS, l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et l'Organisation mondiale des douanes.

Fonctions

Les fonctions de l'Organe sont énoncées dans les traités suivants: Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972; Convention de 1971 sur les substances psychotropes; et Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

D'une manière générale, l'Organe:

- suit l'application par les gouvernements des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et recommande, le cas échéant, une assistance technique ou financière;
- veille, en coopération avec les gouvernements, à ce que les stupéfiants requis à des fins médicales et scientifiques soient disponibles en quantités suffisantes et à empêcher le détournement de stupéfiants des sources licites vers les circuits illicites;
- identifie les lacunes qui existent dans les systèmes nationaux et internationaux de contrôle;
- évalue les produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite de drogues afin de déterminer s'il y a eu lieu de les placer sous contrôle international;
- administre un régime d'évaluation des besoins en stupéfiants et un système volontaire de prévision des besoins en substances psychotropes et surveille les activités licites à l'aide d'un système international de rapports établi conformément aux conventions;
- suit et encourage les mesures prises par les gouvernements pour empêcher le détournement de produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite de drogues;



ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

- en cas de violation apparente des traités, demande des explications et propose aux gouvernements des mesures correctives.

L'Organe peut aussi appeler l'attention de la Commission des stupéfiants et du Conseil économique et social sur les cas de violation des traités.

Rapports

En vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, l'Organe établit un rapport annuel sur ses activités. Ce rapport annuel contient une analyse de la situation mondiale en matière de contrôle des drogues, appelle l'attention sur les lacunes et les insuffisances constatées dans le domaine du contrôle et de l'application des traités au niveau national et recommande des améliorations aux niveaux national et international. Le rapport annuel est fondé sur les renseignements que les gouvernements et les organismes internationaux communiquent à l'Organe. Il est complété par des rapports techniques détaillés sur les stupéfiants et les substances psychotropes et sur les produits chimiques précurseurs qui peuvent être utilisés dans la fabrication illicite de ces drogues.

